

Annexe complémentaire 2 – Données écologiques / Inventaires réalisés

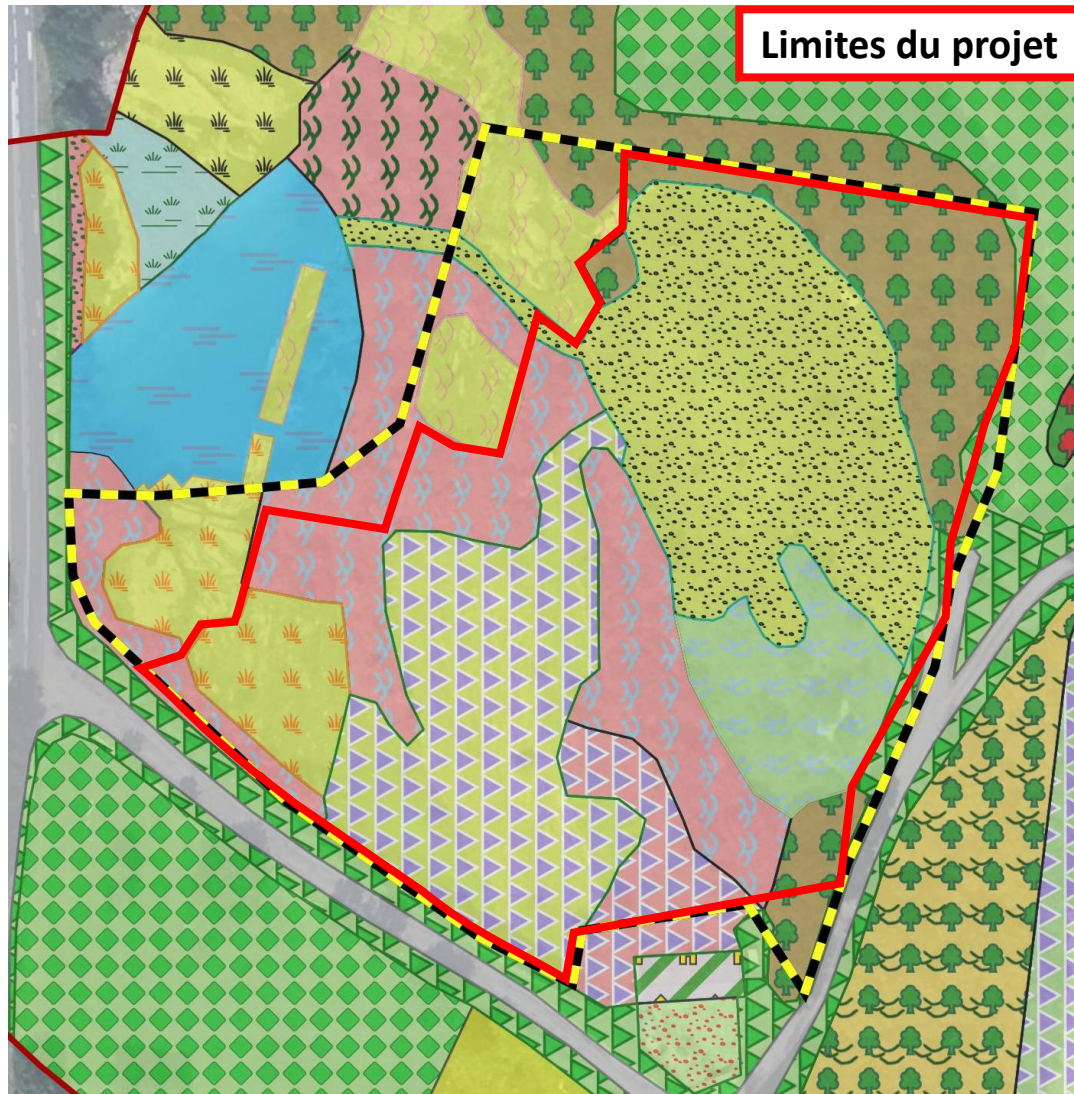
Un bureau d'études naturalistes indépendant a réalisé **14 passages d'inventaires écologiques sur le site du projet en 2025**, afin d'inventorier les habitats et les espèces présents sur site, et d'en déterminer les enjeux écologiques.

Les résultats de ces inventaires écologiques, qui ont été réalisés sur un cycle biologique complet, sont présentés dans les diapositives suivantes.

Les dates des 14 passages réalisés sur site sont les suivantes :

- 13/03/25
- 15/03/25
- 11/04/25
- 17/04/25
- 18/04/25
- 22/04/25
- 23/04/25
- 14/05/25
- 27/05/25
- 11/06/25
- 12/06/25
- 01/08/25
- 02/09/25
- 03/09/25

Annexe complémentaire 2 – Données écologiques / Habitats naturels



- Le projet, d'une superficie de 1,12 ha, s'implante en intégralité au sein d'habitats qui présentent **un enjeu écologique faible à modéré**.
- Comme évoqué en diapositive 13, plusieurs habitats présents au Nord-Ouest (2 170 m²) et au centre de la ZIP (1 200 m²), notamment les « *Gazons sur débris rocheux x Fourrés à Prunellier et Troène* » et les « *Gazons sur débris rocheux* », d'enjeu écologique fort, ont été évités par les emprises du projet (Cf. mesures environnementales M1 et M2).

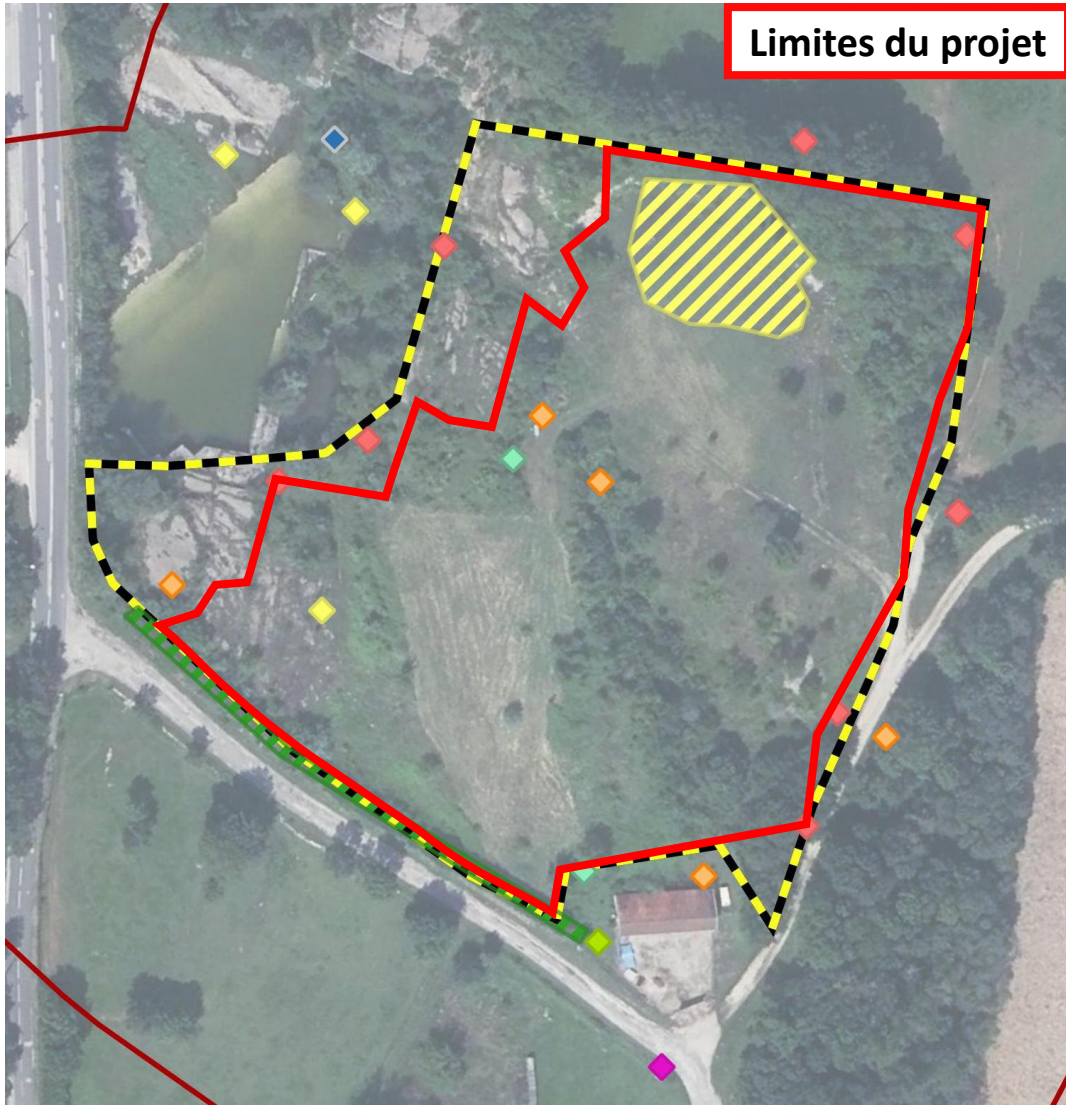
Projet

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude rapprochée (AER)

Habitats surfaciques

- C1.2 - Lacs mésotrophes permanents
- C3.11 - Formations à petits héliophytes sur écoulements rapides
- E1.11 - Gazons sur débris rocheux
- E1.11 x F3.1121 - Gazons sur débris rocheux x Fourrés à Prunellier et Troène
- E1.11 x H3.2E - Gazons sur débris rocheux x Falaises calcaires nues
- E1.262 - Pelouses semi-sèches à Bromopsis erecta
- E1.262 x E2.221 - Pelouses semi-sèches à Bromopsis erecta x Prairies de fauche xéromésophiles
- E1.262 x E5.14 - Pelouses semi-sèches à Bromopsis erecta x Friches des sites extractifs abandonnés
- E2.11 - Pâturages ininterrompus
- E2.2 x E5.1 - Prairies de fauche planitaire x Friches herbacées
- E2.221 - Prairies de fauche xéromésophiles
- E2.221 x F3.131 - Prairies de fauche xéromésophiles x Ronciers
- E5.1 - Friches herbacées
- E5.14 x F3.11 - Friches sites extractifs abandonnés x Fourrés arbustifs
- F3.1121 - Fourrés à Prunellier et Troène
- F3.1121 x G5.2 - Fourrés à Prunellier et Troène x Petits bois anthropiques
- F3.131 x H3.2E - Ronciers x Falaises calcaires nues
- G1.71 - Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentées
- G5.2 - Petits bois anthropiques
- G5.61 - Prébois caducifoliés
- J2.42 - Bâtiments agricoles isolés
- J4.2 - Voirie
- X25 - Jardins domestiques des villages

Annexe complémentaire 2 – Données écologiques / Flore



- Aucune espèce floristique patrimoniale n'a été recensée sur site ou à proximité.
- Au regard du passé anthropique du site (ancienne carrière de pierre exploitée dans les années 2000), celui-ci est concerné par la problématique des Espèces Exotiques Envahissantes. Au total, 8 EEE différentes ont été recensées au sein ou à proximité de la ZIP, ce qui représente une diversité importante au vu de sa superficie réduite.
- Dans le cadre du projet, l'engagement est pris de traiter efficacement les foyers d'EEE présents au sein des emprises, que ce soit en phase chantier ou en phase exploitation (Cf. mesure environnementale M11).

Projet

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)

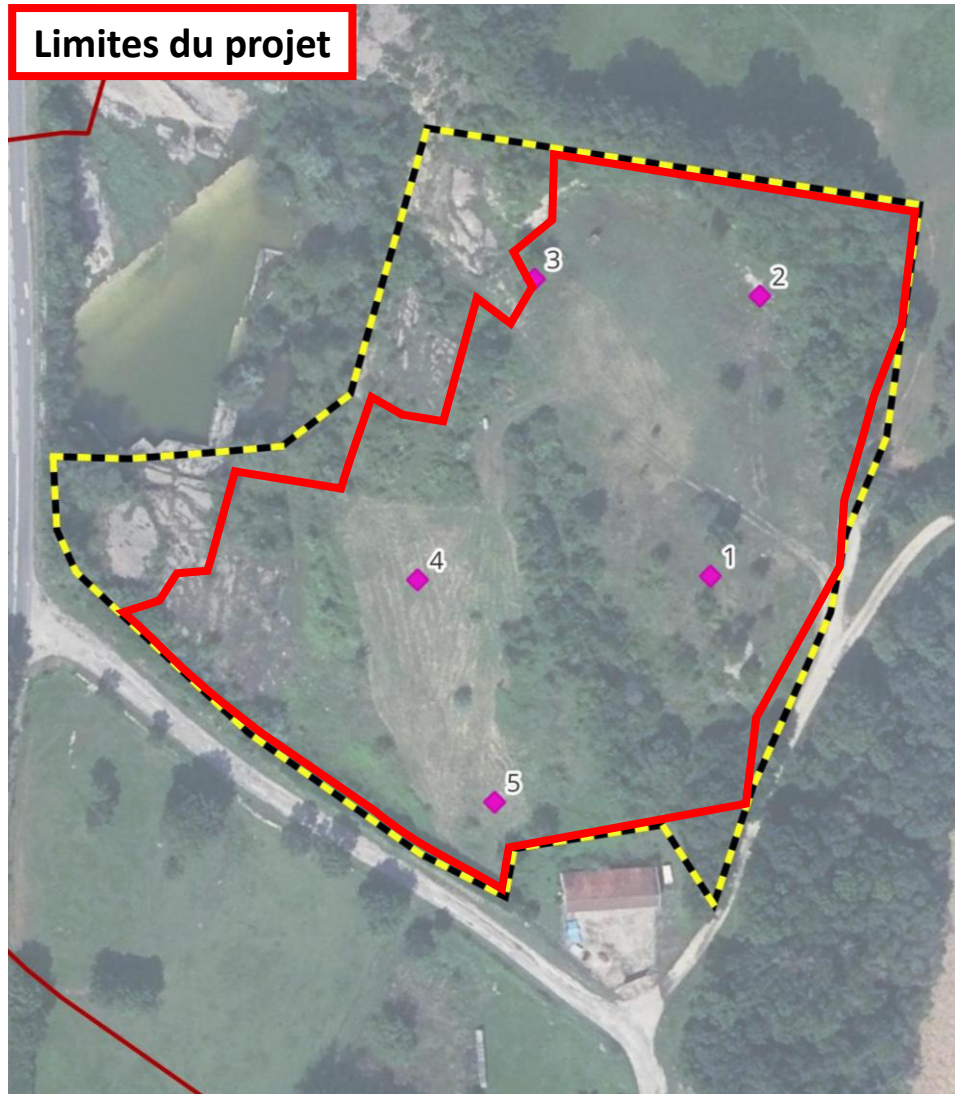
Flore invasive

-  Armoise de Chine
-  Buddleja du père David
-  Vergerette annuelle

-  Peuplier grisard
-  Solidage glabre
-  Symphorine à fruits blancs
-  Grande Pervenche
-  Vergerette annuelle
-  Laurier-cerise



Annexe complémentaire 2 – Données écologiques / Zones humides



- Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été recensé au sein de la ZIP selon le critère habitat. En complément, 5 sondages pédologiques à la tarière manuelle ont été réalisés au sein du site. Ces derniers s'étant tous révélés négatifs, **aucune zone humide n'est présente sur site.**
- Comme expliqué en diapositive 12, le projet n'imperméabilisera que très peu le sol au vu de ses caractéristiques techniques, ne modifiera pas les écoulements des eaux de pluie et ne remettra en cause ni leur ruissellement, ni leur infiltration dans le sol.
- De plus, différents dispositifs seront mis en œuvre en phase chantier afin d'éviter tout risque de pollution des sols et des eaux, que ce soit sur site ou dans le réseau hydrographique proche (Cf. mesure environnementale M9), mesure primordiale pour préserver la qualité des eaux et des zones humides.

Projet

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)

Prospection des zones humides

Sondage pédologique

-  Non caractéristique des zones humides

Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Avifaune



- Au cours des différentes prospections, 5 espèces avifaunistiques patrimoniales ont été observées au sein de la ZIP ou à proximité, et sont listées ci-dessous.
- Parmi celles-ci, 1 seule espèce patrimoniale a été contactée au sein de la ZIP, à savoir le Serin cini.

Projet

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)

Espèces

-  Chardonneret élégant
-  Geai des chênes
-  Serin cini

-  Torcol fourmilier
-  Verdier d'Europe

Enjeux

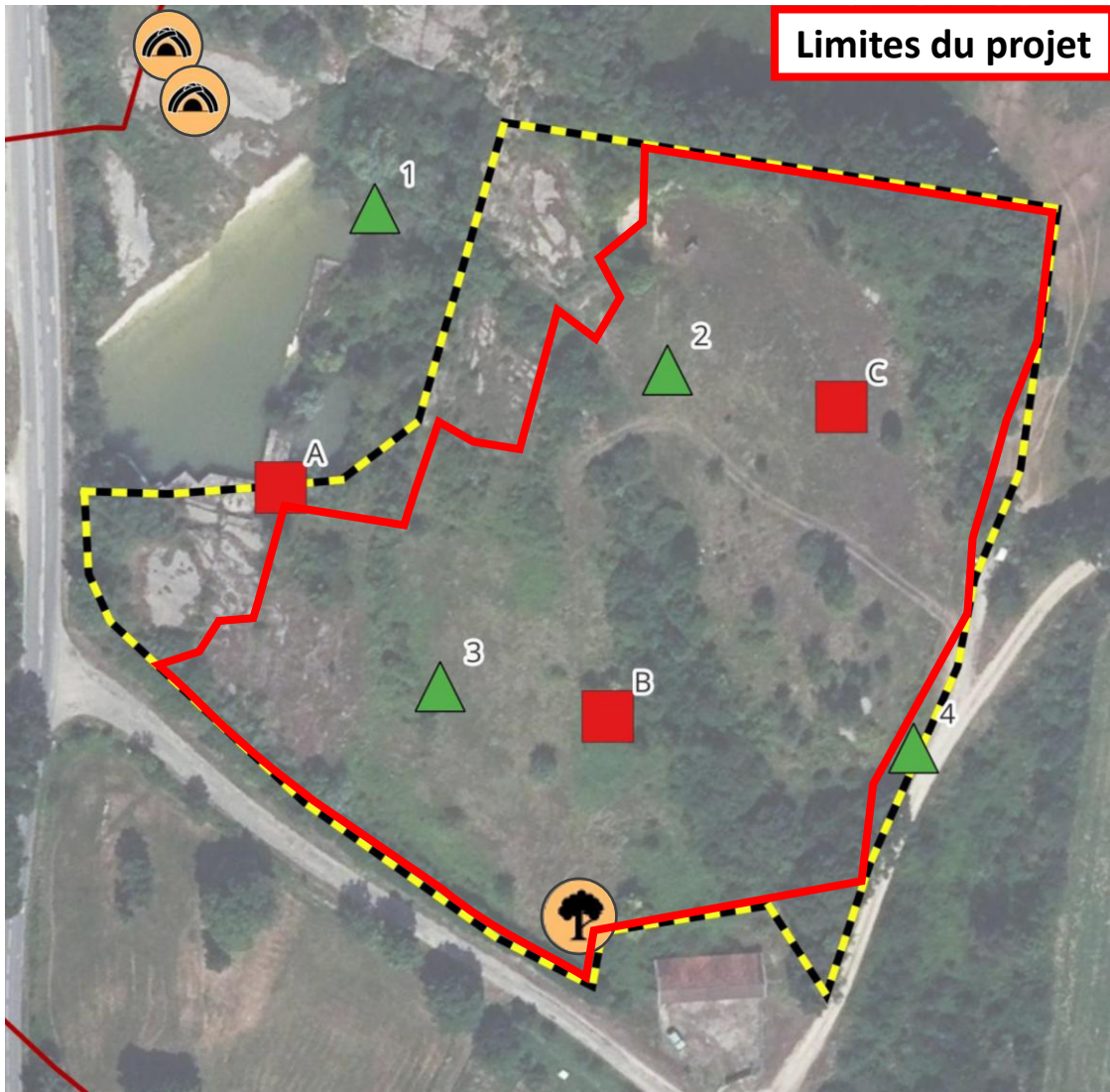
-  Modéré

NPO = Nidification possible
NPR = Nidification probable

Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Avifaune

- Une seule espèce inféodée aux milieux boisés, le Geai des chênes, a été contactée au niveau des fourrés bordant le lac situé au Nord-Ouest du site, en dehors des emprises du projet. Les secteurs arborés constituent des habitats favorables pour la reproduction de cette espèce. Les incidences du projet sur le Geai des chênes resteront cependant limitées grâce à la conservation de la végétation arbustive au centre des emprises (Cf. mesure environnementale M2). Cela permettra de maintenir des zones propices aux déplacements de cette espèce, les milieux plus ouverts présents au sein des emprises du projet pouvant être exploités pour l'alimentation. Il convient également de préciser que de nombreux secteurs boisés plus vastes et fonctionnels pour le Geai des chênes sont localement présents, notamment à l'Ouest du site.
- Concernant les passereaux liés aux milieux semi-ouverts, 4 espèces ont été contactées au sein de la ZIP ou à proximité, à savoir le Serin cini, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe et le Torcol fourmilier. Les milieux arbustifs leur sont favorables pour la reproduction. Toutefois, les incidences du projet resteront limitées sur ces espèces. En effet, le maintien de milieux ouverts au sein des emprises du projet (Cf. mesures environnementales M10 et M12), couplé à la conservation de secteurs arbustifs au centre et autour des emprises (Cf. mesures environnementales M1 et M2), permettra de conserver une diversité d'habitats favorable à ces espèces. À l'échelle du site, les prairies herbacées présentes au sein de la centrale (sur 1,12 ha) offriront des zones d'alimentation, tandis que les formations arbustives évitées au centre de la ZIP (1 200 m²) constitueront des habitats propices à la nidification.
- Aucune espèce patrimoniale associée aux milieux ouverts n'a été observée sur site. La centrale sera toutefois favorable à ce cortège, via la conservation de prairies herbacées au sein de l'emprise clôturée et leur entretien par fauche mécanique tardive (Cf. mesures environnementales M10 et M12), représentant ainsi des habitats fonctionnels pour l'avifaune des milieux ouverts.
- Par ailleurs, une seule observation de l'avifaune nocturne a été relevée lors des inventaires dédiés. Il s'agit de deux individus d'Engoulevent d'Europe, contactés au sein de l'habitat « *Fourrés à Prunellier et Troène* », qui sera en grande partie évité par le projet (Cf. mesure environnementale M2). En considérant cet évitement et l'absence de travaux et d'éclairage **nocturnes** sur site (Cf. mesure environnementale M5), le projet ne présentera pas d'incidences particulières pour cette espèce.
- De plus, bien qu'il soit compris dans un vaste secteur d'importance pour la migration de l'avifaune (le fleuve Rhône et sa vallée), le site ne présente pas d'intérêt particulier pour l'avifaune migratrice, au regard de l'absence d'observation notable lors des inventaires spécifiques. A noter que le calendrier écologique de chantier (Cf. mesure environnementale M4), permettra de limiter le dérangement en phase chantier des espèces potentiellement nicheuses dans les environs. De plus, aucun dérangement ne sera induit sur celles-ci en phase exploitation du projet.

Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Chiroptères



- Un gîte arboricole potentiel pour les chiroptères a été identifié au Sud des emprises du projet et doit être coupé pour les besoins du chantier de construction de la centrale. Cependant, une technique dite d'abattage doux sera mise en œuvre afin de s'assurer qu'aucun chiroptère ne soit impacté lors de l'opération (Cf. mesure environnementale M14). En parallèle, cinq gîtes artificiels en faveur des chiroptères seront installés dans la zone arbustive évitée au centre des emprises (Cf. mesure environnementale M15). Les deux autres gîtes potentiels recensés au Nord-Ouest de l'AER, à savoir des falaises, ne seront aucunement impactés par le projet.
- Concernant la fonctionnalité des emprises du projet pour la chasse des chiroptères, celles-ci sont notées comme favorables au cortège des milieux ouverts. Toutefois, grâce au maintien de secteurs herbacés au sein de la centrale, via le réensemencement des zones remaniées avec des herbacées locales et leur entretien par fauche mécanique tardive en phase exploitation (Cf. mesures environnementales M10 et M12), les potentialités de chasse sur site pour les chiroptères des milieux ouverts seront pleinement conservées.
- Aucun axe de transit présent localement ne sera impacté par le projet. Les milieux les plus intéressants pour les chiroptères à l'échelle locale, que ce soit en termes de transit, de gîte et de chasse, restent les plans d'eau ainsi que les boisements aux alentours, secteurs qui ne sont aucunement concernés par les emprises du projet.

Projet

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude rapprochée (AER)

Points d'écoute

- Actif
- Passif

Gîtes potentiels

- Falaise
- Arbre



Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Mammifères / Entomofaune

Mammifères hors chiroptères :

- Aucune espèce de mammifères hors chiroptères n’a été observée au sein de la ZIP ou à proximité. Toutefois, l’évitement de milieux ouverts présents au Nord-Ouest, ainsi que du fossé humide et de sa végétation associée au centre des emprises du projet (Cf. mesures environnementales M1 et M2), permettront de maintenir les effets de lisières, particulièrement favorables à l’alimentation des mammifères.
- De plus, il convient de rappeler que la clôture perméable à la petite faune entourant la centrale et le réensemencement des secteurs remaniés avec des herbacées locales (Cf. mesures environnementales M6 et M10) permettront de maintenir l’accès et l’attractivité du site pour la chasse de ce cortège.

Entomofaune :

- Au cours des différents inventaires, aucune espèce patrimoniale de l’entomofaune n’a été observée au sein de la ZIP ou à proximité. Bien que l’intérêt de la zone d’étude soit limité pour les insectes patrimoniaux, elle reste favorable à l’accueil d’une diversité d’insectes communs, sans pour autant représenter des secteurs particulièrement intéressants pour ce cortège.
- Toutefois, le maintien de secteurs ouverts au sein de la centrale via le réensemencement des secteurs remaniés avec des herbacées locales et leur entretien par fauche mécanique tardive en phase exploitation, couplé au calendrier écologique de chantier (Cf. mesures environnementales M4, M10 et M12), permettra d’éviter la destruction d’individus et de conserver les potentialités d’accueil du site pour ce cortège.
- A noter que différents dispositifs seront mis en œuvre en phase chantier afin d’éviter tout risque de pollution dans le réseau hydrographique local (Cf. mesure environnementale M9), mesure primordiale notamment pour les odonates, qui sont particulièrement sensibles à ce risque.

Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Amphibiens



- Deux espèces d'amphibiens, à savoir la Grenouille agile et la Grenouille rieuse, ont été observées au Nord-Ouest de l'AER, **strictement en dehors des emprises du projet**.
- La surface clôturée présente une attractivité assez limitée pour ce cortège, en raison notamment de la nature des habitats présents. En effet, le lac mésotrophe permanent situé au Nord-Ouest de l'AER, en dehors des emprises du projet, permet de maintenir les secteurs de reproduction des amphibiens à l'échelle locale. De plus, le fossé humide et sa végétation associée, localisés au centre de la ZIP et évités par le projet (Cf. mesure environnementale M2), seront potentiellement favorables à ce cortège.
- Ainsi, les potentialités d'accueil pour ce cortège se concentrent majoritairement en dehors des emprises du projet, qui resteront toutefois pleinement accessibles aux amphibiens grâce à la clôture perméable à la petite faune entourant la centrale (Cf. mesure environnementale M5).
- A noter que le calendrier écologique de chantier et la limitation de la vitesse de circulation des engins (Cf. mesures environnementales M4 et M8), permettront de réduire significativement le risque de destruction d'individus en phase chantier par écrasement. Enfin, différents dispositifs seront mis en œuvre en phase chantier afin d'éviter tout risque de pollution des sols et des eaux (Cf. mesure environnementale M9), mesure primordiale pour le maintien de la qualité des milieux aquatiques, et ainsi pour les amphibiens, particulièrement sensibles à ce risque.

Espèces



Grenouille agile



Grenouille rieuse

Enjeux



Faible



Modéré



Annexe complémentaire 2 – Données faunistiques / Reptiles



- Deux espèces ubiquistes de reptiles, à savoir le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles, ont été recensées au sein et à proximité des emprises du projet. La surface clôturée présente une attractivité assez limitée pour ce cortège, au vu de la taille réduite des populations observées, notamment du fait de la nature des habitats présents. En effet, les habitats essentiels pour les reptiles, à savoir les gazons sur débris rocheux situés au Nord-Ouest de la ZIP, ont été intégralement évités par les emprises du projet (Cf. mesure environnementale M1). Cet évitement permettra de conserver les surfaces minérales ensoleillées indispensables à la thermorégulation, constituant l'habitat le plus favorable du site pour ces espèces.
- Le maintien de milieux herbacés au sein la centrale et leur entretien par fauche mécanique tardive (Cf. mesures environnementales M10 et M12), couplé à la conservation de milieux ouverts et arbustifs (Cf. mesures environnementales M1 et M2), permettra de maintenir une diversité d'habitats et les effets de lisières associés qui resteront favorables aux espèces de reptiles inventoriées. De plus, la clôture perméable à la petite faune entourant la centrale (Cf. mesure environnementale M6) lui permettra de rester pleinement accessible à ce cortège.
- Par ailleurs, la création de 3 hibernaculum au sein de l'emprise clôturée avec les résidus de bois issus de l'abattage de quelques arbres situés notamment au Nord-Est du site (Cf. mesure environnementale M13), constituera des habitats intéressants pour les reptiles.
- A noter que le calendrier écologique de chantier et la limitation de la vitesse de circulation des engins (Cf. mesures environnementales M4 et M8), permettront de réduire significativement le risque de destruction d'individus en phase chantier par écrasement.

Projet

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude rapprochée (AER)

Espèces

- Lézard à deux raies
- Lézard des murailles

Enjeux

- Faible

